



## l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

### ÉDITORIAL **L'échec avéré du ministre de l'Intérieur**



CLAUDE GOASGUEN  
ANCIEN MINISTRE  
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16<sup>e</sup>  
ARRONDISSEMENT

Après les deux échecs de la majorité socialo-communiste sur l'inversion de la courbe du chômage et la réduction des déficits, l'échec sur la sécurité est désormais avéré. L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, organisme indépendant, a publié le 23 janvier les chiffres de la délinquance et de la criminalité pour 2013. Et c'est peu dire qu'ils sont éloquentes.

Les cambriolages augmentent fortement, de + 6,4% en zone police (urbaine) et + 4,7% en zone gendarmerie (rurale), et même + 10% et + 17,7% en ce qui concerne les résidences secondaires. Les vols à la tire explosent avec + 12,4% en zone police et + 11,5% en zone gendarmerie, les vols avec arme blanche augmentant respectivement de + 5,5% et + 1,1%. Quant aux violences aux personnes, on les prétend « en stagnation », alors qu'elles montent de 0,9% dans les villes et de 5,7% dans les campagnes. On comprend mieux alors l'ardeur mise à menacer les

participants de la Manif pour Tous : tout est bon pour tenter de masquer l'échec de la Place Beauvau. Mais les ficelles sont un peu grosses, et les faits, comme les chiffres, sont têtus.

#### Focus sur...

#### **L'omerta sur les chiffres**

Dans cette lettre de février, nous avons depuis quatre ans la possibilité de vous révéler les chiffres de la délinquance de l'année précédente dans le 16<sup>e</sup>. Cette année, arguant de la « réserve électorale », le ministre de l'Intérieur et le Préfet de Police ont interdit à leurs services de divulguer les statistiques 2013 concernant chaque arrondissement. La campagne municipale a bon dos, puisque, si nous nous inquiétons légitimement lorsque les chiffres indiquaient une aggravation, nous n'avons jamais manqué de souligner les éventuelles améliorations.

Mais l'omerta de M. Valls s'explique mieux lorsqu'on prend connaissance des chiffres 2013, catastrophiques pour Paris, que vient de publier l'Observatoire national de la délinquance. Les cambriolages d'habitations principales y augmentent de 36,6% , les vols sans violence sont en hausse de 12%, et ceux avec violence de 5,5%. Les escroqueries et infractions économiques et financières grimpent de 27,4% :

parmi elles, la palme revient aux « autres délits économiques et financiers », notamment les ventes à la sauvette (bien connues dans le secteur du Trocadéro), qui explosent à + 149,4% !

Dernier chiffre révélateur : les infractions constatées par la police à la législation sur les étrangers sont en chute de 89% dans la capitale. C'est la conséquence directe de la dépenalisation du séjour irrégulier sur notre territoire, décidée par Manuel Valls dans une loi que nous dénoncions ici même en mars 2013, qui laisse la police largement désarmée face à l'immigration clandestine. Nous y reviendrons.



A Paris comme ailleurs, Manuel Valls a échoué. (DR)

## Le gendarme a dit la vérité, il doit être désavoué...



GÉRARD GACHET  
ADJOINT AU MAIRE  
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Les propos du numéro 3 de la Gendarmerie nationale, le général Soubelet, devant la commission parlementaire de lutte contre l'insécurité, ont connu un retentissement mérité. Affirmant que « *la réponse pénale est en décalage* », car « *on prend plus soin des auteurs que des victimes* », il expliquait que « *les auteurs d'atteintes aux biens (cambriolages, vols), les plus importantes numériquement, bénéficient d'un traitement pénal qui leur permet de continuer à exercer leurs activités* ». Et de conclure par un exemple choc : 65% des cambrioleurs interpellés dans les Bouches-du-Rhône en novembre 2013 étaient en liberté un mois plus tard !

Lors des vœux à la Gendarmerie, le 7 janvier, le ministre de l'Intérieur a tenu à préciser qu'il est « *sur la même longueur d'ondes* » que Mme Taubira, que « *opposer justice et forces de l'ordre était extrêmement contreproductif* » et qu'il ne tolérerait « *aucun manque à cette ligne de conduite* ». Sans commentaire...

### En bref... En bref... En bref...

**Par procuration.** Voter par procuration est de plus en plus facile. Vous pouvez désormais télécharger le formulaire Cerfa sur le site Internet du ministère de l'Intérieur ([www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration)), l'imprimer et le remplir avant d'aller le faire valider au commissariat de police ou au tribunal d'instance. Bien entendu, des formulaires papier sont toujours à disposition de ceux qui ne disposent pas de connexion Internet.

**Antenne ouverte.** L'antenne de la Préfecture de Police située dans la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement (délivrance de cartes d'identité, passeports, etc.), fermée pour travaux depuis plusieurs semaines, rouvrira ses portes le lundi 10 février. Vous y serez reçu uniquement sur rendez-vous pris au 0158 80 80 80 ou sur le site [www.prefecturedepolice.fr](http://www.prefecturedepolice.fr).

**Prévention 2013.** L'an dernier, la Mission de Prévention et de Communication du commissariat central du 16<sup>e</sup> a réalisé 556 réunions ou interventions dans les lycées et collèges pour initier les jeunes à la citoyenneté et aborder les problèmes liés à la violence ou à la drogue.

**Voleurs identifiés.** Le 26 février 2013, un vol à main armée, pendant lequel un client était blessé, était commis dans une bijouterie de la rue de la Pompe. Grâce à des prélèvements ADN (une trace avait été retrouvée sur les

lieux), un des deux auteurs, déjà incarcéré pour d'autres faits, a pu être confondu. Son complice a été interpellé grâce à des moyens d'enquête traditionnels et a été déféré à la justice.

**Flagrant délit.** Deux jeunes ont été interpellés par la BAC 16 à l'angle des rues Gros et Félicien-David, le 13 janvier en milieu d'après-midi, alors qu'ils venaient de démonter et de voler le pare-brise d'un scooter en stationnement. Parmi les deux mis en cause, un mineur âgé de 15 ans, déjà tristement célèbre au sein de l'îlot Gros-Boulainvilliers pour de multiples faits de délinquance.

**Incendies nocturnes.** Dans la nuit du 16 au 17 janvier, deux incendies successifs ont frappé successivement un deux-roues et une automobile. A 23h15, un scooter, garé devant le passage souterrain du 3, avenue de la Porte d'Auteuil, était entièrement détruit par un feu d'origine non déterminée. A 0h50, une Citroën C1, stationnée à la hauteur du 60, avenue Henri-Martin, était sérieusement endommagée par des flammes d'origine accidentelle provenant du siège conducteur.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée  
par la Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement  
Numéro 37 / février 2014

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par Internet,  
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>